

Rapport de la réunion plénière du mercredi 2 février 2022

Membres présents

Jan Verhoeye, président, Lieven Acke, Pieter Daens, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Gerard Goemaere, Jeroen Jacobs, Laurence Pinte, Nathalie Procureur, Bart Van Humbeeck, Steven Vanden Berghe, Jean-François Guillaume, membres

Membres présents par procuration

Anneleen Dammekens, Thierry Lhoest, membres

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Reddition de comptes en cas de dissolution et de liquidation d'une société dotée de la plénitude de la personnalité juridique
- Reddition de comptes en cas de dissolution et de liquidation d'une ASBL ou AISBL
- Conséquences d'un changement de référentiel comptable dans la valorisation de certains actifs
- Traitement comptable des fusions entre associations et fondations
- Conséquences de la transformation d'une société sur les comptes annuels